DEPARTEMENT
MOSELLE
CANTON
DU PAYS MESSIN

COMMUNE
OGY-MONTOY-FLANVILLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

N° 16/2023

ARRETE DU MAIRE

PORTANT INTERDICTION DE STATIONNEMENT SAUF PMR
AU DROIT DU 6, 8, 10, 12 ET 15 RUE PRINCIPALE A MONTOY-FLANVILLE
LORS DU «FESTIVAL MONTOY DU RIRE»
DU JEUDI 08 JUIN 2023 A 1 4H
JUSQU'AU DIMANCHE 11 JUIN 2023 A 8 H

Le Maire de OGY-MONTOY-FLANVILLE

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 à 2213-2
- **VU** le Code de la Route et notamment les articles R 110.1, R 110.2, R 411.5, R 411.8, R 411.25, R 411.26 à R 411.28
- **VU** le Code Rural
- **VU** le Code Pénal
- **VU** le décret n° 86.475 du 14 Mars 1986, relatif à l'exercice des pouvoirs de police en matière de circulation routière
- **VU** la manifestation publique « Festival de l'Humour MDR » qui aura lieu derrière la Mairie, place Jean-Marie Pelt les **vendredi 09 et samedi 10 juin 2023.**

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire de prendre toutes les dispositions réglementaires nécessaires à écarter tout danger qui pourrait se présenter à l'encontre de la sécurité publique.

ARRETE

ARTICLE 1 : Le stationnement des véhicules sera interdit devant le 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 15 rue Principale ainsi que sur la Place Jean-Marie Pelt.
Seul le stationnement PMR sera autorisé et réservé uniquement pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite.
Les usagers devront se conformer à la réglementation.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté prendra effet à partir ***DU JEUDI 08 JUIN 2023 A 14 H JUSQU'AU DIMANCHE 11 JUIN 2023 A 8 H.***

ARTICLE 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 : Tout agent de la force publique est chargé de veiller à l'application du présent arrêté municipal.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la Commune de Ogy-Montoy-Flanville, dont ampliation seront adressée à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Courcelles-Chaussy
- et aux archives de la Commune.

MAIRIE D'OGY-MONTOY-FLANVILLE (MOSELLE)

Fait en Mairie, le 12 mai 2023
Le Maire,
Eric GULINO